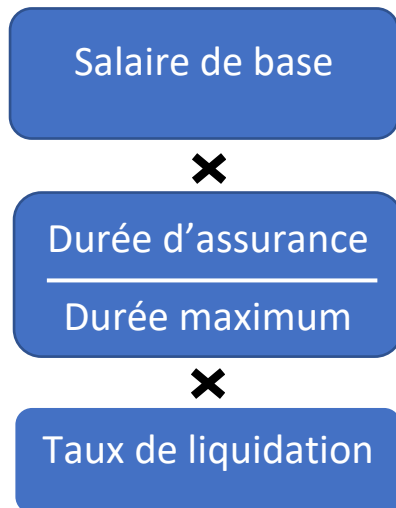
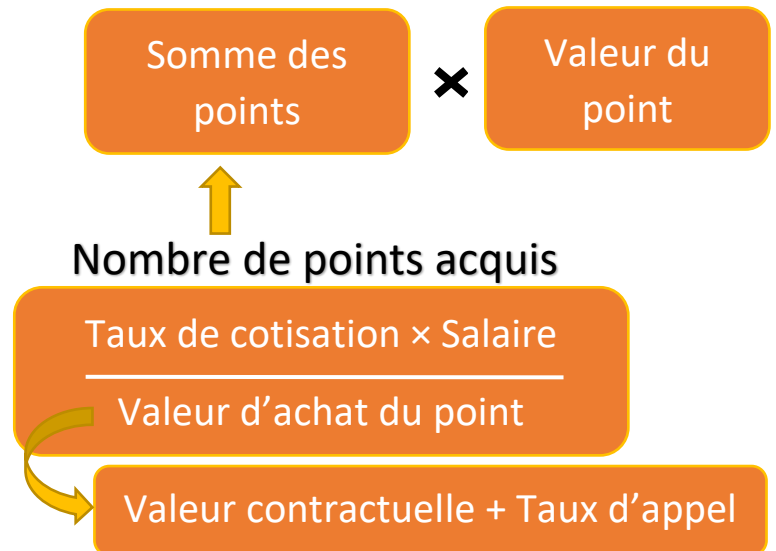


# Calcul de la pension

## Régimes en annuités



## Régimes en points



**Salaire de base** = salaire annuel moyen sur une période de 25 ans en France pour le régime général. Il est calculé sur les 6 derniers mois dans la fonction publique.

**Durée d'assurance** = nombre total de trimestres cotisés, cad auquel l'assuré a effectivement versé des cotisations aux régimes de retraite

**Durée maximum** = durée d'assurance auquel l'assuré doit cotiser pour obtenir une retraite à taux plein (ex : génération 1973 doit cotiser 43 ans)

**Taux de liquidation** = il peut dépendre de la durée d'assurance et de l'âge de liquidation. Le taux plein de 50% au régime général peut être minoré si l'assuré a une durée d'assurance validée inférieure au nombre de trimestres requis pour sa génération et liquide avant 67ans pour les personnes nés après le 1/01/1955. (on parle de décote, d'abattement ou de coefficient d'anticipation).

**Somme des points** = nombre total de points acquis

**Valeur de service du point** = est la valeur de service du point au moment de la retraite, lors de la liquidation. Fixé à 1,2588 euros pour le régime complémentaire AGIRC-ARRCO 2019.

**Taux de cotisation** = taux de cotisation en vigueur l'année T

**Salaire à date t** = salaire soumis à cotisation cad salaire complet ou salaire plafonné ou une tranche du salaire comprise entre deux niveaux définis. Les taux de cotisation peuvent différer selon les tranches de salaire.

**Valeur d'achat du point** = valeur réelle d'achat du point est égale à sa valeur contractuelle fixé à 16,7226 euros par le régime complémentaire AGIRC-ARRCO en 2019.